

Ministère chargé de
l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet
Parc d'activité à Lognes (77)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom _____ Prénom _____

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale ADP Immobilier Activité

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale ULIVIERI Marine Présidente

RCS / SIRET

8	2	2	0	4	5	2	8	2				
---	---	---	---	---	---	---	---	---	--	--	--	--

 Forme juridique Société Civile Immobilière

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
39 a - Travaux de constructions qui créent une surface de plancher au sens de l'article R. 11-22 du code de l'urbanisme ou une emprise au sol au sens de l'article R.420-1 du même code supérieure ou égale à 10 000 m ²	Travaux, construction d'une surface de plancher de 16500 m ² sur un terrain d'assiette de 4 hectares

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le site est situé au carrefour des axes de l'Île de France avec l'A4, l'A104 et la N104. Le site longe le boulevard de Courcerin à Lognes.

Le foncier se compose en deux parties situées de part et d'autre de l'entrée de l'aérodrome de Lognes-Emerainville.

Le projet consiste à réaliser un parc d'activités de type artisanales ou industrielle composée de 6 bâtiments de tailles similaires, totalisant une surface de l'ordre de 16 500 m² se répartissant entre 80% de surfaces dédiées à l'activité et 20% de surfaces dédiées aux bureaux.

Seront également :

- créés des espaces extérieurs, des voiries, des raccordements aux réseaux d'assainissement, d'adduction d'eau potable et d'électricité.
- aménagés des espaces paysagés destinés à limiter l'impact visuel du projet et à favoriser son intégration dans son environnement

Emprise de voirie : 1 hectare

Nombre de places de stationnements : de l'ordre de 270 dont 190 réalisées sur dalle alvéolaires dans l'emprise du parc.

4.2 Objectifs du projet

Le projet est situé dans une zone qui a pour vocation d'accueillir des entreprises artisanales ou industrielles dans des locaux d'activité, permettant ainsi le développement d'activité économique.

Cette réserve foncière bénéficie d'une situation géographique favorable au développement de ce type d'activités grâce à :

- une bonne desserte routière (croisement de l'A104 et de l'A4)
- la présence d'un bassin d'emplois

Le projet permet de répondre aux besoins importants de sociétés cherchant à s'implanter sur ce secteur où les opportunités sont rares et pour lesquelles ADP, à travers sa filiale la SCI ADP Immobilier Activité, a décidé de lancer la construction de ce parc d'activité artisanal et industriel.

Le programme s'inscrit dans une démarche éco-responsable intégrant les enjeux du développement durable.

Le parc d'activités visera une certification BREEAM niveau VERY GOOD à minima afin d'améliorer les performances des bâtiments sur le plan environnemental.

Les bâtiments viseront à atteindre la nouvelle réglementation thermique (RE2020).

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le chantier sera décomposé en 2 phases :

- phase 1 : Bâtiments C, D, E et F - Prévision démarrage travaux 2eme semestre 2023 pour une livraison 2eme semestre 2024
- phase 2 : Bâtiment A et B - Prévision démarrage travaux 2eme semestre 2024 pour une livraison 2 eme semestre 2025

Le chantier sera entièrement clôturé et il comprendra l'ensemble des constructions temporaires et aires de livraisons nécessaires à la réalisation du chantier qui seront localisées sur le site.

Toutes les dispositions seront prises pour limiter les nuisances du chantier dans l'organisation des travaux, notamment :

- phase terrassement : le projet sera étudié afin de limiter les évacuations de terre
- pendant la phase chantier, mise en place des dispositifs de régulation et décantation des eaux pluviales
- les travaux seront réalisés de manière à limiter les nuisances pour les riverains
- tri et stockage des déchets de chantier et évacuation vers des sites appropriés
- une charte chantier propre (jointe en annexe) sera mise en oeuvre par les entreprises qui seront amenées à construire ce parc d'activité artisanal et industriel.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les exploitants futurs n'étant pas connus à ce jour, l'effectif a été évalué par les ratios suivants :

- 1 salarié / 100 m2 de bâtiment d'activité
- 1 salarié / 55 m2 de bureaux

Pour encourager :

- l'usage des circulations douces pour accéder au parc, il sera réalisé une piste cyclable le long du parc d'activité connecté aux pistes cyclables du boulevard Courcerin et des locaux vélos seront réalisés pour chaque bâtiment.
- l'usage des transports en commun à la fois pour l'aérodrome et le parc d'activité, des accès seront créés à l'Est et à l'Ouest du parc, proches des arrêts de bus situés sur le boulevard Courcerin.

L'architecture et les couleurs des façades du projet ont été définies avec pour objectif principal d'assurer une insertion harmonieuse dans le site comme indiqué dans le cahier des charges architectural joint en annexe.

C'est le choix d'une architecture durable qui sera préconisée avec un mode constructif conçu et mise en oeuvre au profit de la plus grande adaptabilité et réversibilité possible des bâtiments dans le temps.

Dans le cadre d'une continuité environnementale, le projet prendra en compte la création d'espaces verts séquencés par des percées visuelles et paysagères. Ce projet intégrera des noues paysagères et des bassins d'infiltration des eaux de pluie. Les places de stationnement à l'intérieur du projet seront réalisées en dalles alvéolaires afin de permettre une meilleure infiltration des eaux pluviales.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?*La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).*

- Permis de Construire
- Demande d'agrément pour les bureaux et les locaux d'activité (Article L. 510-1 s. et R. 510-1 s du code de l'urbanisme)
- Déclaration IOTA / loi sur l'eau 2.1.5.0

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie globale du parc d'activité et de la voirie de desserte	4 hectares
Superficie globale du terrain	3 hectare
Superficie de plancher totale créée (construction)	16.500 m2
Emprise au sol totale des bâtiments (activité + bureaux)	13.500 m2
Emprise au sol des parkings voiries	8.500 m2
Emprises végétalisées	8.000 m2
Nombre de places de parking	275 (dont 195 ds parc et 80 sur voirie)

4.6 Localisation du projet**Adresse et commune(s) d'implantation**

Aérodrome de Lognes
Boulevard Courcerin
77185 Lognes

Coordonnées géographiques¹Long. 26° 25' 99" .. Lat. 48° 82' 09" 95

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" .. Lat. ___° ___' ___" ..

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" .. Lat. ___° ___' ___" ..

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?**Oui Non **4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?**Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF la plus proche du site est la ZNIEFF de type n°110030018 - Bois de Saint-Martin et bois de Celie, située à environ 600 m du site du projet
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Arrêté de protection biotope le plus proche : "Etangs de Beaubourg" situé à environ 1,5 km à l'ouest du projet
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le parc d'activité sera situé au sud à 3,2 km de la réserve naturelle régionale des bruyères et à 3 km du parc régional Mandinet
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Arrêté inter préfectoral n° BRCT/2019-08 plan d'exposition au bruit de l'aérodrome de Lognes-Emerainville
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain d'assiette du projet de parc d'activité à Lognes n'est pas identifié comme étant une zone humide sur les cartographies de la DRIEE Ile-de-France.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche est "BOIS DE VAIRES-SUR-MARNE" situé au Nord à environ 6 km du parc d'activité
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet recherche au maximum un équilibre entre les matériaux excédentaires et les matériaux déficitaires dans le cadre de la gestion des déblais remblais.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet recherche au maximum un équilibre entre les matériaux excédentaires et les matériaux déficitaires dans le cadre de la gestion des déblais remblais.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Une étude faune flore est en cours de réalisation. Le retour des deux premiers trimestres indique que le site du projet est actuellement constitué d'habitat de type "pelouse des parcs" à enjeux écologiques faibles. L'aérodrome de Lognes n'est traversé par aucun réservoir de biodiversité et aucun corridor écologique recensé au SRCE.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche est "BOIS DE VAIRES-SUR-MARNE" situé au Nord à environ 6 km du parc d'activité de Lognes. Le projet n'aura pas d'incidence sur ce site Natura 2000

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé au sein d'un secteur de développement d'activités et sur les terrains de l'aérodrome de Lognes.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Selon l'arrêté préfectoral n°2014-38 DSCS/SIDPC du 7 janvier 2015 PAC technologique : - risque de canalisation de gaz
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Selon l'arrêté préfectoral n°2014-38 DSCS/SIDPC du 7 janvier 2015 : - Risque faible de niveau 1 séisme très faible - Risque de mouvement de terrain (retrait gonflement des argiles) - catégorie Présence - Risque météorologique : non majeur
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les mouvements de trafic générés par le projet seront faibles : - Flux poids-lourds : 70 PL par jour répartis sur la journée - Flux VL : 50 VL aux heures de pointes de la journée L'activité générée restera modérée. Une étude en annexe étaye ces propos
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Le projet génère des flux routiers ayant des incidences sonores limitées, du fait du nombre limités de PL/jour et de l'environnement aéroportuaire et routier existant. Les flux générés ne sont pas de nature (volume, vitesse de circulation, etc) à avoir une incidence forte sur l'ambiance acoustique, qui est d'ores et déjà globalement impactée par la présence d'un réseau routier supportant d'importantes circulations (N 104 / A4 notamment) et l'environnement sonore de l'aérodrome.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet engendre des émissions lumineuses extérieures limitées aux espaces de circulations piétonnes et automobiles, les éclairages bas dirigés vers le sol et rasants au niveau des façades seront privilégiés pour limiter l'impact sur l'environnement.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les émissions amenées par le projet sont constituées essentiellement par les rejets des véhicules accédant au site mais ils auront peu d'impact sur l'environnement compte tenu de la faiblesse des trafics attendus.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Rejets liquides eaux pluviales et eaux usées.</p> <p>Les eaux usées seront rejetées dans le réseau public communal.</p> <p>Les eaux pluviales seront au maximum infiltrées dans les sols via des bassins d'infiltration intégrés au projet paysager.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le fonctionnement du projet engendrera des déchets de type ménager et n'a pas de production de déchets spécifiques.</p> <p>Les déchets seront triés selon leurs caractéristiques.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La DRAC a été consultée et a dispensé de toute fouille archéologique préventive (courrier de la DRAC en annexe).
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le cahier des charges architectural et paysager joint en annexe montre que l'architecture et la polychromie du projet ont été définies avec pour objectif principal d'assurer une insertion harmonieuse dans le site.

Le projet prévoit de réaliser des aménagements paysagés de qualités intégrant des percées paysagères créant des couloirs visuels et faunistiques.

Les places de stationnement à l'intérieur du parc d'activité seront végétalisées pour faciliter l'infiltration des eaux de pluies.

Tous les bassins d'infiltration seront végétalisés afin de compenser l'imperméabilisation des sols liée au projet.

Une partie des toitures sera également végétalisée pour compenser cette imperméabilisation des sols.

Le chantier sera réalisé selon la charte chantier propre jointe en annexe et des mesures seront prises pour limiter le bruit et traiter les déchets de chantier.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Du fait de l'absence de sensibilité environnementale du site, des nuisances générées par le projet très limitées, du choix de l'aménagement paysager et de l'intégration paysagère soignée du projet dans son environnement, du fait que l'eau soit infiltrée sur la parcelle car le projet respectera les dispositions prévues au règlement d'assainissement local en matière d'infiltration, et que les dispositions précises seront explicitées dans la déclaration loi loi sur l'eau qui sera présentée ultérieurement à l'administration,

nous estimons qu'une évaluation environnementale n'est pas nécessaire pour ce projet.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
ANNEXES COMPLEMENTAIRES : - Annexe 07 - Cartographie ZNIEFF (se rapporte au § 5) - Annexe 08 - Cartographie Situation Biotope (se rapporte au § 5) - Annexe 09 - Charte chantier propre (se rapporte au § 6.4) - Annexe 10 - Cahier des charges architectural et paysager (se rapporter au § 6.4) - Annexes 11 et 12 et 12bis - Etude circulation et Etude de comptage routier (se rapporte au § 6.1) - Annexe 13 - Courrier de la DRAC (se rapporte au § 6.1)

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Orly

le.

07/04/2022

Signature

Annexe 2 – Plan de situation



Lognes

1000 m

Annexe 3 – Vues proches et lointaines



Vue de l'entrée de l'aérodrome

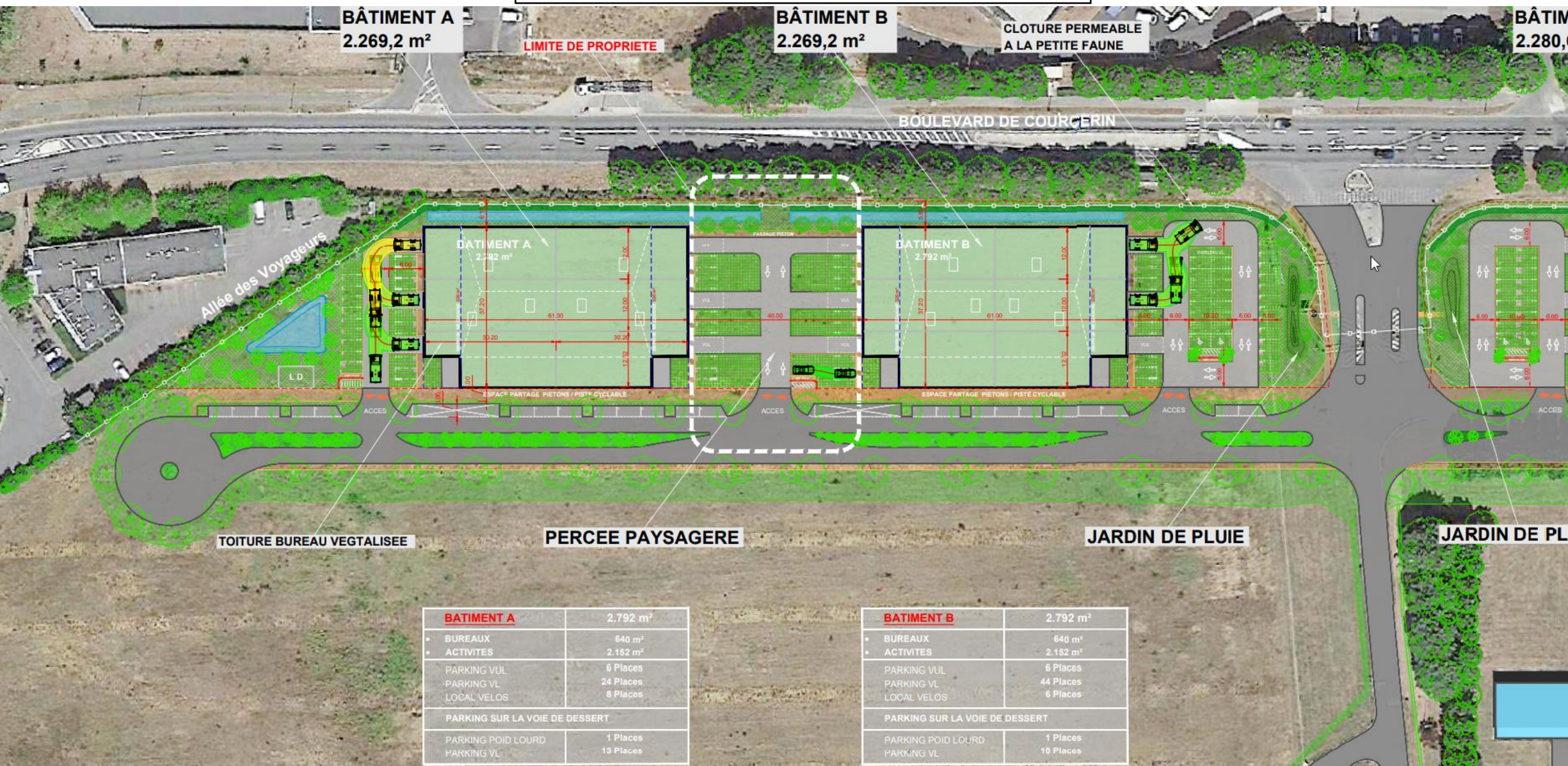


Vue de l'entrée en regardant vers l'Ouest
(Paysage lointain)

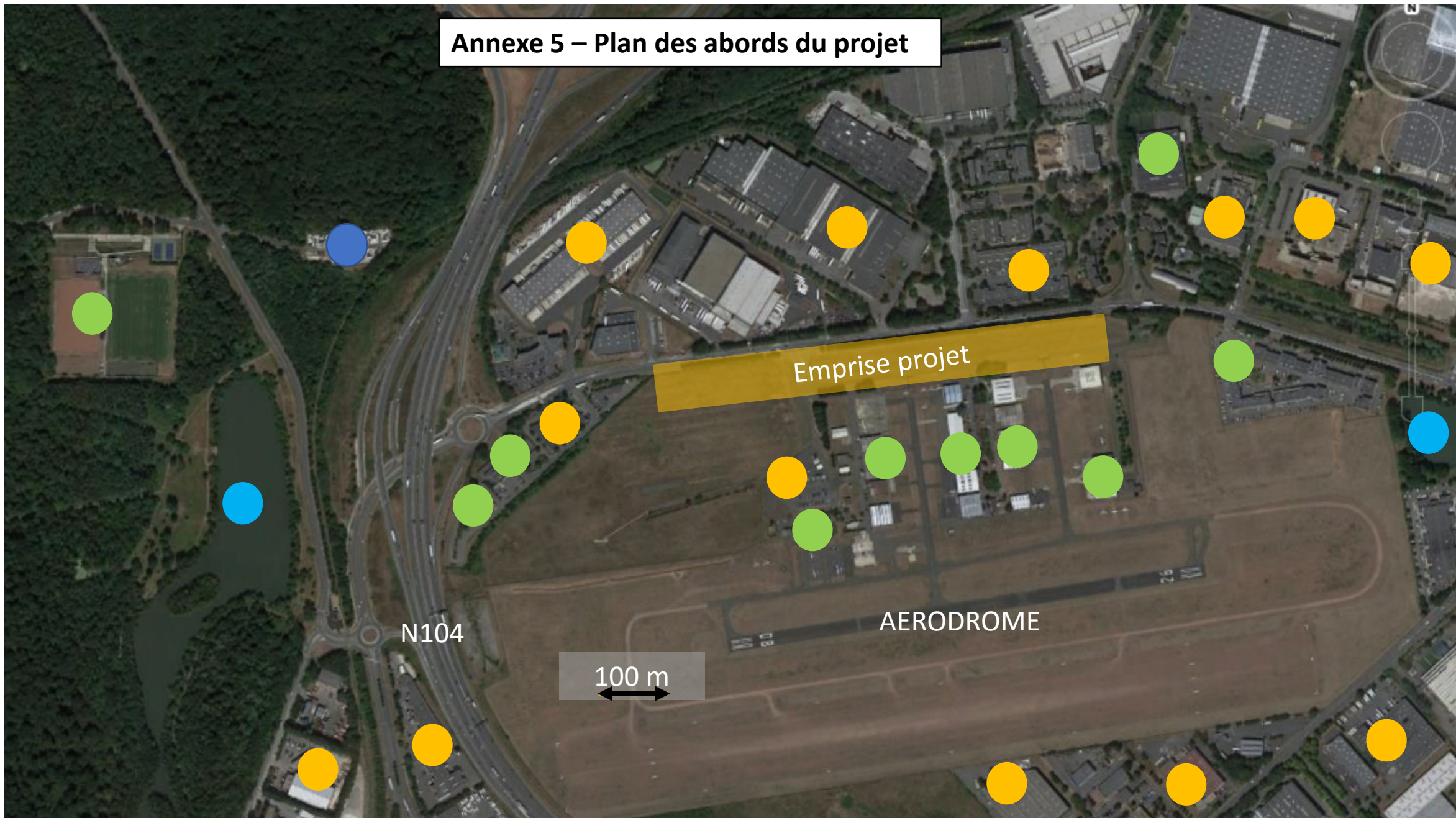


Vue de l'entrée en regardant vers l'Est (environnement proche)

Annexe 4 – Zoom Plan du projet partie Ouest



Annexe 5 – Plan des abords du projet



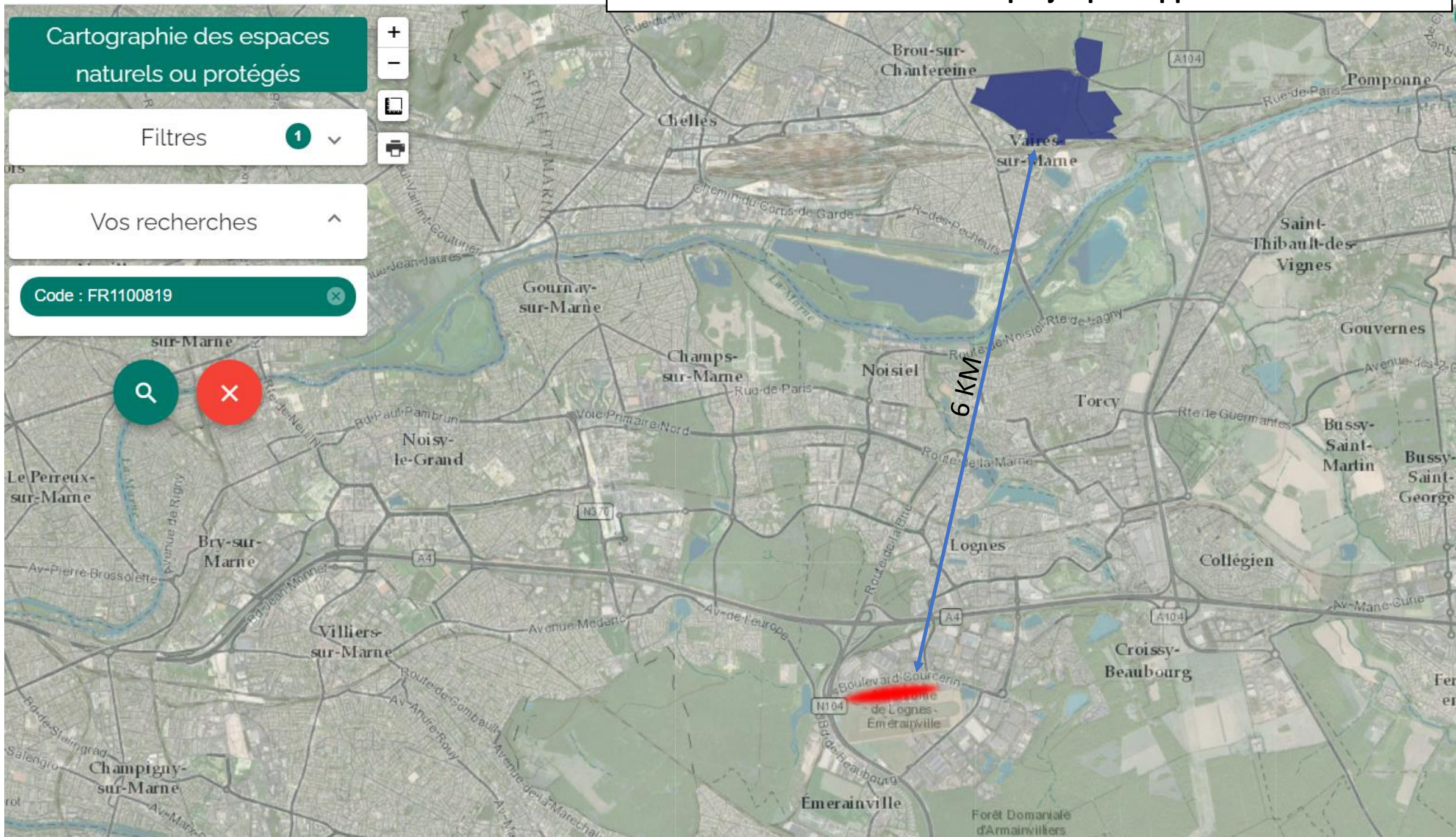
● ACTIVITE

● LOGEMENTS

● PLAN D'EAU

● LOISIRS

Annexe 6 – Plan de situation du projet par rapport site Natura 2000



Cartographie des espaces naturels ou protégés

Annexe 7 – Cartographie ZNIEFF

Filtres

0

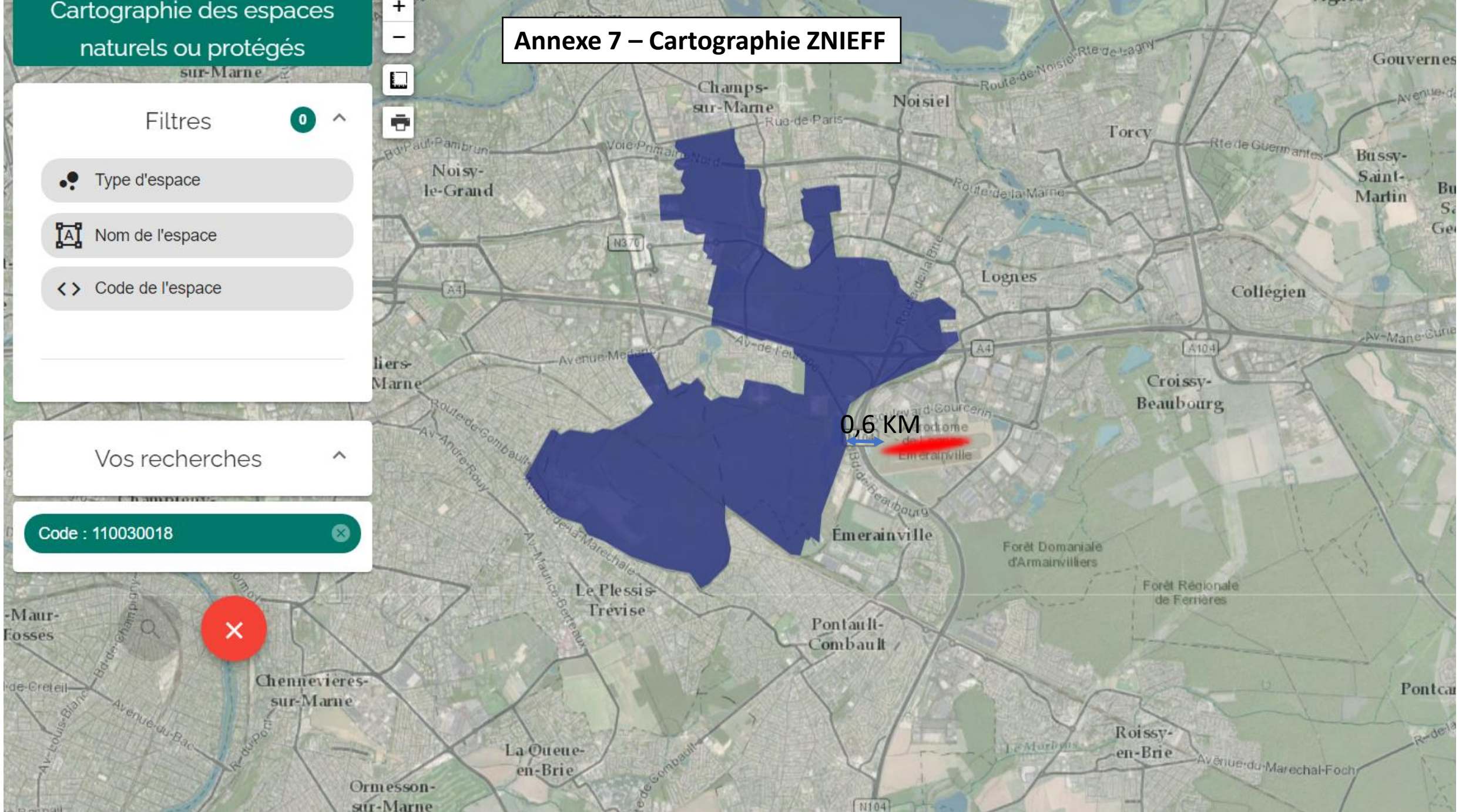
Type d'espace

Nom de l'espace

Code de l'espace

Vos recherches

Code : 110030018

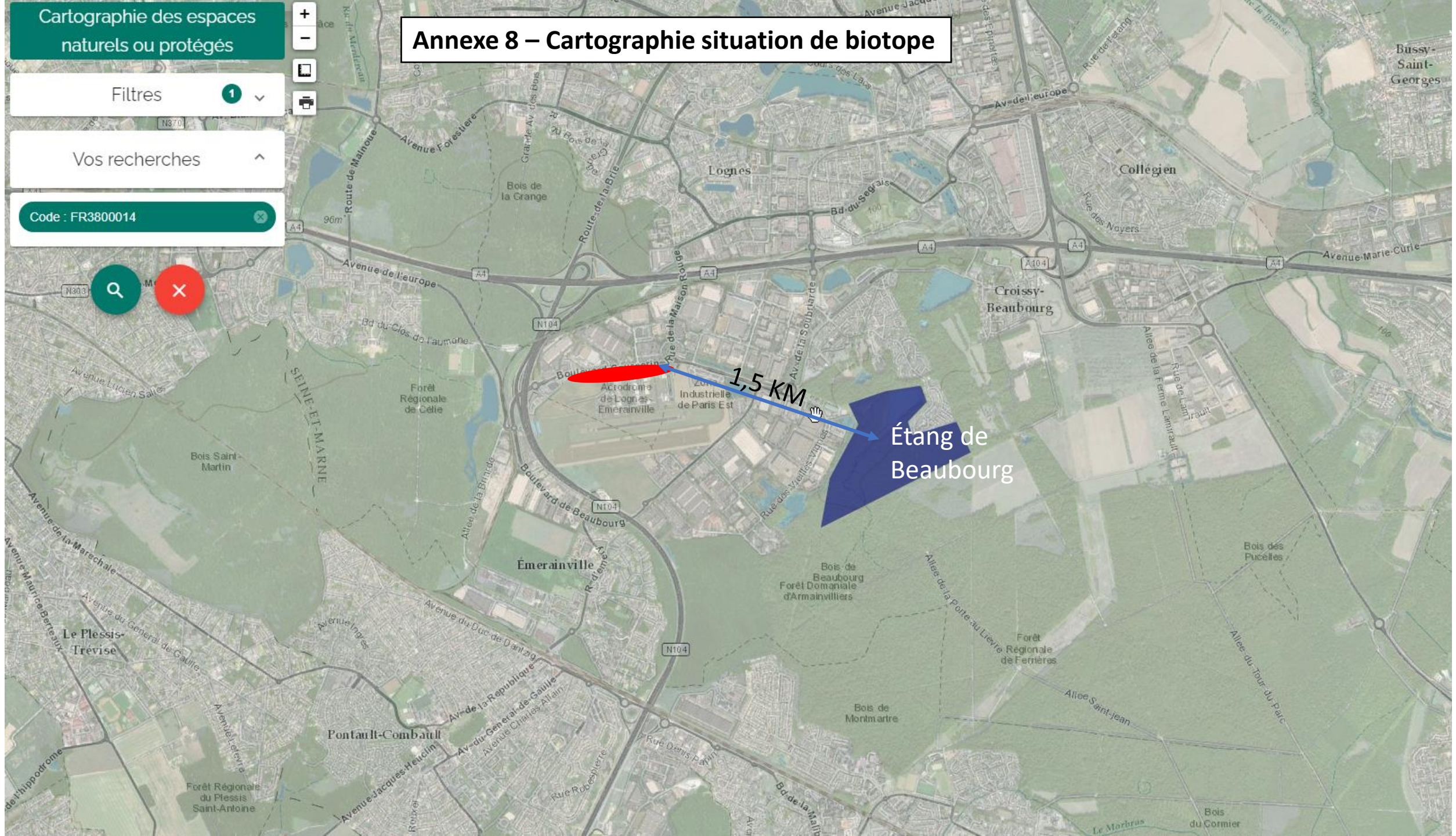


Annexe 8 – Cartographie situation de biotope

Filtres 1

Vos recherches

Code : FR3800014



Étang de Beaubourg

1,5 KM